

Ce fanzine est rédigé par le **Collectif Féministe Dans ta FASe!** regroupant des militantes syndicales du SIT et du SSP sous contrat FASe.

Vous y trouverez :

1. **Y a quoi le 14 juin ??**
2. **Revendications nationales pour la grève féministe du 14 juin 2023**
3. **Comment faire grève le 14 ?**
4. **Cahier de revendications féministes FASe**
5. **Quelques idées d'actions possibles**
6. **Quelques propositions pour des lieux d'accueil d'avantage inclusifs**



© Lime Rime

Quelques propositions pour des lieux d'accueil davantage inclusifs :

- Mettre en place une formation sur les questions de genre avec tout le personnel du centre ainsi que son comité. (Des associations comme *le 2^{ème} Observatoire* ou *We Can Dance It* en proposent!). Suite à la formation et accompagné par les intervenant-e-s, construire une charte et la faire signer par tousxtes.
- Créer un protocole d'intervention en amont des situations complexes liées aux violences de genre (agressions, mobbing et violences au travail, accompagnement des victimes et agresseurs-euses) afin de réagir rapidement et avec cohérence lorsqu'elles surviennent.
- Réagir de manière cohérente et en équipe face aux situations de sexismes/machismes qui se déroulent sous nos yeux de manière à promouvoir une éducation féministe.
- Penser en équipe à l'aménagement de l'environnement : est-ce que l'espace permet à tous les genres de s'y sentir à l'aise? Quelques idées : avoir deux espaces (par exemple deux coins canapés) aux accueils adolescent-e-s pour que les filles puissent avoir leur espace, mettre en place des toilettes non genrées, y mettre des protections hygiéniques gratuites et des tables à langer (et pas seulement dans les toilettes « femmes »!), penser à des espaces pour l'allaitement, montrer son soutien à la communauté LGBTQIA+ par des affiches à ce sujet, etc...
- Proposer des accueils en mixité choisie sans homme cisgenre pour chercher l'empouvoirement des filles, des femmes et des personnes aux genres minorisés.

- Faire un tri des livres/des jeux/des coloriages mis à disposition des différents publics afin d'éviter les contenus sexistes (et oppressifs en général, évidemment) et avoir ainsi un panel diversifié.
- Programmer tout au long de l'année des activités culturelles non sexistes et/ou qui favorisent l'empouvoirement des populations opprimées. Programmer des artistes femmes ou LGBTQIA+, favoriser le développement artistique des groupes de musique de jeunes femmes ou des populations LGBTQIA+ dans les locaux de musique mis à disposition.
- ...



© Lime Rime

LE 14 JUIN, LES MQ SONT DANS LA RUE !

Par souci de rime, nous avons privilégié l'entité Maison de Quartier, mais cela inclut bien évidemment les Terrains d'Aventure, les Jardins Robinsons, les Centres de Loisirs et de Rencontres et les équipes TSHM!



Le Collectif Féministe Dans ta FASE! invite les personnes sous contrat FASE (toutes professions confondues!) et les membres de comité d'association de centre à nous rejoindre:

- Le 5 juin entre 15h et 19h au Ch. des Moraines 10 à Carouge
- Pour préparer le trançon "Dans ta FASE" de la manif du 14 juin: atelier banderoles, pancartes, slogans, choré. Ramenez du matos! Enfants BienvenuEs (jeux à dispo).
- Le 14 juin à midi au Parc Gourgas pour le pique-nique syndical du Social
- Le 14 juin à 17h15 sur la Plaine de Plainpalais derrière notre banderole/ triporteur sono pour marcher, crier, danser toustxes ensemble !

- **Le 1^{er} juillet 1996** : La loi fédérale suisse sur l'égalité entre femmes et hommes (LEg) entre en vigueur. Elle légifère sur « l'interdiction générale de la discrimination dans la vie professionnelle, que ce soit à l'embauche, en matière de rémunération, de promotion, d'attribution des tâches ou de résiliation des rapports de travail. Le harcèlement sexuel sur le lieu de travail est également interdit. »

<https://labs.letemps.ch/interactive/2019/droits-des-femmes/>

- **Le 2 juin 2002** : l'IVG (avortement) est décriminalisé jusqu'à 12 semaines de grossesse après plus de 30 ans de lutte féministe suisse pour l'obtenir. <https://www.rts.ch/archives/grands-formats/11809665-apres-le-suffrage-feminin-le-droit-a-lavortement.html>

- **Le 14 juin 2011** : des milliers de femmes font grève 20 ans après celle de 1991 sous le slogan « Femmes bras croisés, le pays perd pied ». <https://www.sitsyndicat.ch/spip/spip.php?rubrique152>

- **14 juin 2019** : c'est le retour d'une grève féministe massive avec 500'000 personnes qui manifestent au niveau fédéral pour l'égalité salariale, la reconnaissance sociale du travail de « care » et la lutte contre le sexisme et la violence sexuelle notamment. A Genève, ce sont 75'000 personnes qui ont rejoint la manifestation !



© Lime Rime

Quelques idées d'actions possibles

Pour les centres et équipes TSHM afin de faire vivre cette journée de lutte féministe du 14 juin * :

*Le **Collectif Féministe Dans ta FASE!** encourage les équipes de professionnel-le-s sous contrat FASE à discuter en amont du 14 juin des différentes possibilités d'actions afin de choisir celle qui correspond le mieux à son entité. Nous encourageons à inclure dans ces réflexions collectives l'ensemble des professionnel-le-s : animateur-trices, assistant-es socio-éducatif-ves, moniteurs-trices, comptables, secrétaires, cuisiniers-ères, agent-es d'entretien, technicien-nes). Nous encourageons les équipes à prendre spécialement en considération les avis des femmes et des personnes aux genres minorisés. Il nous semble essentiel d'informer vos comités de votre choix en l'explicitant.*

- **Faire grève le 14 juin et fermer les lieux**, en informant les publics le plus tôt possible pour qu'ils puissent s'organiser autrement.
 - Nous savons pertinemment qu'il n'est pas facile pour les équipes d'animation de fermer des lieux un mercredi, puisque de nombreux parents comptent sur nous pour s'occuper de leurs enfants. Cela dit, nous voulons rappeler que cette grève existe justement pour améliorer d'abord les conditions de travail et de vie des femmes les plus précaires ! Parfois, il est nécessaire pendant une journée de mettre à mal le quotidien des un-e-s et des autres afin de chercher à amener sur le long terme des changements plus profonds !
 - Les salaires des moniteurs-trices sont assurés par les lieux si ce sont les animateurs-trices qui décident de fermer la maison puisque leurs heures leur sont promises.
 - Si vous choisissez cette option, merci d'en informer le collectif via son adresse mail danstafase@gmail.com afin que nous répertorions tous les lieux qui font grève le 14 !

- Les femmes et personnes aux genres minorisés se mettent en grève lors de cette journée. Les hommes cisgenres¹ solidaires reprennent les accueils et actions de terrains prévues.
- Fermer les lieux à 17h et inviter l'ensemble des professionnel-le-s à rejoindre le tronçon « Dans ta FASe ! » de la manifestation qui débutera à 17h30 à Plainpalais. Informer les différents publics en amont de cette disposition en raison de notre mobilisation.
- Lors de la journée du 14 juin et/ou la semaine précédente, axer les activités pour les publics autour des inégalités/discriminations entre les genres. Profiter également de ces moments pour se questionner en équipes autour de l'inclusivité de nos lieux.

*Ces actions peuvent être évidemment cumulées.

LE 14 JUIN,
LES MQ SONT DANS LA RUE !

Y a quoi le 14 juin ??

Quelques dates historiques du féminisme en Suisse : *Tous ces changements capitaux sont le fruit de luttes acharnées de féministes en colère !*

- **Le 6 mars 1960 :** le suffrage féminin est voté à Genève. Les genevoises à la nationalité suisse peuvent dorénavant voter et être élue sur le Canton.

- **Le 7 février 1971 :** le droit de vote et d'éligibilité pour les Suissesses est voté au niveau fédéral.

- **Le 14 juin 1981 :** l'égalité entre les femmes et les hommes est votée et inscrite dans un article constitutionnel : « *L'homme et la femme sont égaux en droits. La loi pourvoit à l'égalité en particulier dans les domaines de la famille, de l'instruction et du travail. Les hommes et les femmes ont droit à un salaire égal pour un travail de valeur égale.* »

- **Le 1^{er} janvier 1988 :** « Le droit matrimonial est révisé et la disposition selon laquelle l'homme est le chef de famille et la femme responsable des tâches ménagères disparaît. Les femmes peuvent désormais ouvrir un compte bancaire ou exercer une activité lucrative sans l'accord de leurs époux. » <https://labs.letemps.ch/interactive/2019/droits-des-femmes/>

- **Le 27 novembre 1990 :** les citoyennes d'Appenzell Rhodes-Intérieures obtiennent ENFIN le droit de vote et d'éligibilité.

- **Le 14 juin 1991 :** la première grande grève des femmes a lieu dans toute la Suisse en réaction à la mise en œuvre hésitante de l'article constitutionnel de 1981. C'est la plus grande mobilisation en Suisse depuis la grève nationale de 1918, « avec un demi-million de femmes qui sortent dans la rue pour réclamer une assurance maternité, un congé parental, des places de crèche, une éducation sans sexisme, ou encore un meilleur partage des tâches. »

<https://labs.letemps.ch/interactive/2019/droits-des-femmes/>

¹ Cisgenre : qui se reconnaît dans le genre assigné à sa naissance.

Comment faire grève le 14 ?

Une grève est une **cessation collective de travail**. En Suisse, il existe le concept de grève légale et illégale. Pour que la grève soit légale, elle doit se réaliser après qu'un cahier de revendications soit transmis à l'employeur par les syndicats. Si ce dernier ne répond pas favorablement à toutes les revendications, les employé·e·s peuvent légalement se mettre en grève.

Une grève, c'est aussi un **droit individuel**. Vous avez le droit de vous mettre en grève même si vous êtes la·e seul·e de votre équipe à le faire. Vous n'avez pas besoin d'avoir la permission de votre comité pour le faire, vous le faites en tant que travailleuses·eurs.

Un **cahier de revendications** (que vous (re)découvrirez ci-contre) a été rédigé par des militantes syndicales sous contrat FASE du SIT et du SSP. Suite à sa validation lors de l'AG du personnel du 27 avril 2023, ces revendications ont été envoyées à la FASE et les personnes sous contrat FASE peuvent donc faire grève légalement le 14 juin.

Les personnes qui annoncent faire grève toute la journée du 14 juin ne reçoivent pas de salaire. Cependant, les **personnes syndiquées** peuvent demander au SSP ou au SIT de débloquer le « fond de grève » : un défraiement leur sera ainsi versé. Si vous n'êtes pas encore syndiqué·e·s, le SSP et le SIT nous soutiennent dans la défense de nos droits : renseignez-vous auprès d'eux et si la cause vous convainc, syndiquez-vous !

Les militantes ayant participé à la rédaction du cahier de revendications ont décidé de se regrouper sous le nom **Collectif Féministe Dans ta FASE!** afin de permettre une organisation intercentre pour le 14 juin, notamment en rédigeant ce fanzine et en proposant un tronçon Dans ta FASE! dans le cortège du 14 juin (et sa préparation le 5 juin). Rejoignez-nous ! (danstafase@gmail.com)

Cahier de revendications féministes - FASE

Il est demandé à la FASE de mettre en place :

- L'instauration de formations obligatoires construites de manière partenariale avec les acteurs·trices de terrain sur les discriminations systémiques citées dans la directive 50 (pt.3.3) à tout le personnel sous contrat FASE. Encourager le suivi d'une formation spécifique pour les différents comités des associations en lien avec la FCLR
- Faciliter les changements administratifs en cas de transition de genre et de coming out (LGBTIQIA+), notamment en facilitant le changement de prénom (mail, contrat, etc.)
- Accorder le temps de travail nécessaire aux équipes d'animation (dotation en heures moniteurs·trices par exemple) pour réfléchir et mettre en place des lieux plus inclusifs pour les équipes et bénéficiaires (espace allaitement, table à langer non genrée, financement d'intervenant·e·s externes, toilettes inclusives)
- Créer un fond FASE pour des activités destinées uniquement à un public féminin et à des minorités de genres.
- L'utilisation systématique du langage inclusif dans les textes officiels, comme cela a été fait pour la CCT 2020 et dans la prolongation de la volonté affichée dans les derniers rapports d'activités.
- Veiller à l'équité dans l'engagement pour les postes de hiérarchie et encourager les partenaires à respecter l'équité dans la nomination des membres du conseil de fondation.
- Réduire le temps de travail pour le même salaire, avec 32 heures par semaine pour un 100%

- L'abandon de l'externalisation du nettoyage et l'engagement systématique de personnel de nettoyage selon le cahier des charges intégré dans la CCT et la reconnaissance des congés compensatoires. Encourager les comités des associations à engager du personnel de nettoyage.
- La création d'un sondage pour connaître le besoin du personnel d'avoir une crèche internalisée pour le personnel sous contrat FASe, notamment durant les vacances scolaires.
- L'instauration d'une semaine de vacances supplémentaires pour les parents ayant des enfants en âge pré-scolaire.



Revendications nationales pour la grève féministe du 14 juin 2023 issues du site internet

<https://www.14juin.ch/>

- Revalorisation financière et sociale du travail des femmes

Application de l'égalité salariale. Nous exigeons aussi une hausse de salaire ciblée dans les branches où les salaires sont bas ou moyens et la part des femmes importante.

Dans tout le pays, des salaires minimums de 4500 francs par mois, et de 5000 pour les personnes titulaires d'un certificat d'apprentissage.

Des rentes décentes couvrant les besoins vitaux, sans nouvelle augmentation de l'âge de la retraite. Les rentes doivent être améliorées, pas réduites.

- Plus de temps et d'argent pour s'occuper de tiers

Horaires de travail planifiables et compatibles avec les besoins des familles, à la place du travail sur appel et d'une accessibilité en tout temps.

Réduction de la durée du travail : plein temps d'au maximum 30 à 35 heures par semaine, en lieu et place du piège du temps partiel et du sous-emploi.

La garde des enfants doit relever du service public. Les collectivités publiques doivent financer les offres d'assistance et de soins (travail de « care »).

- Respect sur les lieux de travail non au sexisme

Tolérance zéro en cas de violence sexiste et sexuelle ! Des sanctions doivent être appliquées à ses auteurs et autrices.

Nous exigeons la prévention du harcèlement sexuel et du sexisme au travail. Les CCT aussi doivent la garantir.

La Suisse doit enfin ratifier et mettre en œuvre la convention 190 de l'OIT contre la violence sexiste et sexuelle au travail.